AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (16)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 8 mai 1875

# Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 8 mai 1875

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 8 mai 1875, 1875-05-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48420

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (159v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u> Date de rédaction<u>8 mai 1875</u> Lieu de rédactionGuise (Aisne) Destinataire<u>Larue</u>, <u>Édouard</u> (1828-1902) Lieu de destinationVervins (Aisne)

## **Description**

RésuméGodin remet à Larue une lettre au procureur de la République sur une affaire d'affichage d'annonces de spectacles prohibée par les articles 1, 2, 3 et 7 de la loi du 10 décembre 1830, pour laquelle son fils et d'autres seraient inquiétés. Notes

- La loi du 10 décembre 1830 est relative aux afficheurs et aux crieurs publics.
- La lettre jointe au procureur de la République est la lettre de Godin au procureur de la République du 8 mai 1875.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

Procédure (droit), Publicité

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023